



Transformation du centre Ivry-Paris XIII

Atelier n°3 Les impacts et la surveillance du centre

Atelier n°3 du 18 novembre 2010



Ordre du jour

- Modalités de suivi du chantier et de l'exploitation
- Délégation d'un contrôle non réglementaire par un organisme agréé à un collectif d'associations
- Surveillance du centre en construction et en exploitation par les sentinelles
- Veiller à la mise en œuvre des technologies les plus performantes



Modalités de suivi du chantier et de l'exploitation

Durant les travaux de déconstruction, les terrassements et la construction, le SYCTOM annonce une gestion du chantier selon les principes HQE. La liste des critères retenus avec les objectifs précis associés sont requis.



Modalités de suivi du chantier et de l'exploitation

Pour l'information au public et à la CLIS:

1- Expression des résultats des contrôles exprimés de manière intelligible :

- seuils en ng/m^3 pour comparaison au seuils réglementaires
- flux en kg ou tonne/mois pour présentation au grand public

2 – Fourniture des données brutes et non seulement de leur synthèse. Par exemple, en plus du cumul annuel, les dates et heures des dépassements et le paramètre incriminé.



Modalités de suivi du chantier et de l'exploitation

Pour l'information au public et à la CLIS:

- 3 - Mesures quantitatives des poussières totales, fines PM10, PM2,5 et ultra-fines PM1. Etudier leur composition (Pb, Cd, As, Ni, en particulier).
- 4 - Communication des analyses des mâchefers.
- 5 – Communication des flux et analyses des composts produits, en particulier des flux et analyses des composts non valorisés en agriculture.



Modalités de suivi du chantier et de l'exploitation

Pour l'information au public et à la CLIS:

6 - Mesures des dioxines chlorées, bromées, chlorbromées et des PCB-DL (PCB Dioxin-like), molécule par molécule, en mettant en avant celles qui ont la plus forte toxicité.

7 - Mesurer l'effet des polluants sur la végétation et les espèces animales : établir un suivi d'espèces pollusensibles et sédentaires (lapins, abeilles, lichens) par biomonitoring ou dosages de tissus vivants, prise en compte des perturbateurs endocriniens.



Modalités de suivi du chantier et de l'exploitation

Pour l'information au public et à la CLIS:

8 – Reprendre la notion de bruit de fond en identifiant le bruit de fond réel

9 - Mesures des pollutions olfactives des TMB, compostage et méthanisation, selon les directions principales des vents.

10 - Interpréter les contaminations organiques (HAP, dioxines) au regard des normes existantes ailleurs



Modalités de suivi du chantier et de l'exploitation

Pour l'information au public et à la CLIS:

11 - Information détaillée sur indisponibilité d'un appareil de mesure lié à l'auto-contrôle (quel capteur, analyseur, etc?), avec date et heure, ainsi que la description du fonctionnement des installation durant la même période et les mesures avant et après l'indisponibilité de la mesure.



Délégation d'un contrôle non réglementaire par un organisme agréé à un collectif d'associations

Le défaut se cache dans les détails. Suivre une telle campagne d'analyses mobilise des compétences rares sur une période de temps significative, deux ressources sur lesquelles le collectif 3R ne peut pas s'engager.

Toutefois, le collectif 3R réserve sa réponse et continue de chercher des moyens pour accompagner cette démarche, moyens qui dépendent évidemment du budget alloué par le SYCTOM.



Surveillance du centre en construction et en exploitation par les sentinelles

Les sentinelles représentent un maillon appréciable du dispositif de surveillance du bon fonctionnement de l'usine.

Cependant, il est indispensable de conserver la concertation entre le SYCTOM et les associations. Ces dernières sauront assister la CLIS dans l'analyse des rapports faits par les sentinelles et les réponses de l'exploitant de l'usine.



Veiller à la mise en œuvre des technologies les plus performantes

En prévision du renforcement réglementaire sur l'incinération, sur toute la période d'activité du centre d'incinération, comme participation à l'effort national d'application du principe de précaution et pour une recherche de réduction drastique des externalisation :

1 - Allongement de la durée de maturation et amélioration des techniques de stabilisation afin de réduire significativement la production de lixiviats, après livraison aux clients et mise en service en remblais et sous-couche de route.



Veiller à la mise en œuvre des technologies les plus performantes

En prévision du renforcement réglementaire sur l'incinération, sur toute la période d'activité du centre d'incinération, comme participation à l'effort national d'application du principe de précaution et pour une recherche de réduction drastique des externalisation :

2 - Suivi de la composition des nouvelles molécules toxiques cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR), travail en partenariat avec des laboratoires scientifiques.

3 – Mesures en quasi-continu des composants seulement analysés ponctuellement : métaux lourds...



Veiller à la mise en œuvre des technologies les plus performantes

En prévision du renforcement réglementaire sur l'incinération, sur toute la période d'activité du centre d'incinération, comme participation à l'effort national d'application du principe de précaution et pour une recherche de réduction drastique des externalisation :

4 – Faire conduire une campagne d'imprégnation et une campagne épidémiologique, pour les dioxines, furanes et PCB-DL, par une autorité compétente (InVS).